

**OBJECTIF**

Permettre à un Opérateur utilisateur d'Engins de chantier de répondre aux obligations du Code du Travail (Article R.4323-55) en recevant une formation spécifique à l'entreprise.

Assister le Chef d'Etablissement à délivrer une autorisation d'utilisation de ses matériels (Article R.4323-56).

A l'issue de la formation, l'Opérateur aura reçu toutes les consignes lui permettant d'effectuer toutes les manœuvres, toutes les vérifications et tous les travaux à son poste de travail.

**PARTICIPANTS et PRE-REQUIS**

6 Personnes maximum pour la partie théorique d'une durée de 3.5 heures groupées.

6 Personnes pendant 3.5 heures pour la mise en application pratique sur une catégorie d'engin de chantier faisant l'objet de l'autorisation de conduite Patronale, au sein de l'entreprise.

**PROGRAMME****THEORIE****PRATIQUE**

- Textes et normes en vigueur,
  - Les responsabilités du conducteur,
  - Les accidents du travail,
  - Les documents des engins de chantier,
  - Description des engins de l'entreprise et leurs équipements porte charge,
  - Opérations de prise de poste et les vérifications,
  - Les dispositifs de sécurité des engins,
  - La stabilité des engins (plaques de charge),
  - Les règles de conduite en sécurité,
- Suivant l'engin utilisé dans l'entreprise :
- Risques liés au site d'utilisation du matériel,
  - Les travaux de terrassement,
  - Le levage de charges,
  - Les gestes de commandement,
  - La signalisation de sécurité,
  - La signalisation routière,
  - La signalisation temporaire
  - La technologie,
  - Les risques divers,
  - Les symboles des produits chimiques,
  - La signalisation,

*Un support stagiaire (livret) reprenant les connaissances indispensables sera remis aux stagiaires.*

➤ **Contrôle des acquis théoriques**

- Présentation des engins de chantier de l'entreprise,
- Vérifier l'adéquation de l'engin de chantier,
- Opérations de prise de poste et vérifications,
- Mise en place du balisage et de la signalisation,
- Positionnement et déplacement de l'engin (circuler à vide, en charge, marche AV et marche AR, en virage et arrêter l'engin en position de sécurité),
- Conduite du matériel en sécurité dans différentes conditions de travail suivant l'engin et l'environnement dans l'entreprise,
- Réalisation des manœuvres avec souplesse et précision,
- Respect des règles et panneaux de circulation,
- Mise en position de transport,
- Connaissance et exécution des gestes de commandement et de communication,
- Opérations de fin de poste (repérer les anomalies, opérations de maintenance de premier niveau).

➤ **Contrôle des acquis pratiques.**

**METHODE PEDAGOGIQUE**

La méthode utilisée est basée essentiellement sur le visuel et la mémoire, associant des apports théoriques et des exercices pratiques avec une participation active des stagiaires.

La durée du programme pratique pourra être augmentée avec l'accord de l'entreprise si l'animateur décelait des difficultés d'acquisition des mouvements.